

# PREVENTION

## COMPTE RENDU REUNION COMMISSION PREVENTION

DU 16/12/2021

**Présents** : J. BELPALME –A. BERNARD - G. JACUZZI – M. MAITRE - J. MALIN – P. PITARD

**Excusée** : A. BOZONNET

### **1/ Approbation du compte rendu de la réunion du 25/11/21**

Approuvé

### **2/ Fiches prévention**

Retour fiches « éducateurs » depuis le début de la saison :

Championnats	Nombre de fiches Renvoyées	Nb commentaires « réservés »	Nb commentaires « très réservés »
D3	52	0	0
D4	89	7	1
FEMININES à 11	18	2	2
U18	99	1	2
U15	102	8	0

### **3/ Matchs sensibles**

La Commission Prévention fera le point des disponibilités des Délégués pour des matchs remis classés sensibles.

#### **RAPPEL :**

Les demandes de délégués doivent se faire 15 jours avant la date du match par le biais des boîtes e-mail officielles.

### **4/ Clubs à aider**

La rencontre avec les clubs à aider se fera la troisième semaine de janvier 2022 (date à définir) au District de l'Ain à Viriat. En accord avec la Commission de Discipline, sept clubs seront convoqués et leur présence sera obligatoire.

2 personnes maximum par club, dont le Président ou son représentant. Pass sanitaire obligatoire.

Un représentant des Forces de l'Ordre sera également convié à cette réunion.

### **5/ Protocole d'après-match**

Voici le protocole d'après match, applicable à tous les matchs seniors masculins et féminins à 11 dès le mois de janvier 2022. Il sera adressé à tous les clubs par courriel :

*« Pour faciliter la sortie du terrain de tous les acteurs d'un match, la Commission Prévention a instauré un nouveau protocole de fin de match. Il sera mis en application pour toutes les équipes seniors après la trêve de cette saison 2021/2022. »*

- A la fin de la rencontre, tous les participants au match se serrent la main.
- L'équipe recevante, à l'exception de son capitaine, reste sur le terrain dans le rond central avec ses remplaçants et son (ou ses) coachs.
- L'équipe visiteuse au complet quitte le terrain avec les deux capitaines, son (ou ses) coachs, l'arbitre central, les deux arbitres assistants et les délégués de terrain pour rentrer aux vestiaires.
- Après la rentrée aux vestiaires de l'équipe visiteuse, l'équipe recevante sort du terrain pour rejoindre son vestiaire, attendue par l'arbitre et les deux assistants. Ils rejoignent ensuite leurs vestiaires. »

## **6/ Dotations aux clubs**

La Commission Prévention a présenté un texte au Comité Directeur, qui l'a adopté : Les clubs ou personnes recevant des dotations lors de la soirée des récompenses devront être présents ou représentés lors de cette manifestation, sinon ces dotations resteront acquises au District de l'Ain, exceptées les médailles.

## **7/ D1 Projet « Référent supporters »**

La Commission Prévention va proposer de mettre en place pour la saison prochaine (au niveau D1) un « référent licencié supporters » désigné par le Club. Il sera responsable pendant la saison du comportement des supporters du Club pour les matchs à l'extérieur. En cas d'indisponibilité, le Club pourra désigner un nouveau responsable. Un texte sera rédigé dans ce sens par la Commission Prévention en temps voulu.

## **8/ Bénévoles du mois**

Tirage au sort pour le mois de décembre 2021 : Jonathan HAIE (Vaux en Bugey)  
Ce bénévole sera récompensé par le District en novembre 2022.

## **9/ « Petit filet »**

La Commission rédigera un article pour la prochaine parution.

## **10/ Rencontres entre clubs de la même poule**

Celles-ci seront mises en place dès le début de la prochaine saison.

## **11/ Forum d'Essor Bresse Saône**

La Commission Prévention interviendra lors du Forum d'Essor Bresse Saône sur l'écologie (22/01/2022).

## **12/ Questions diverses**

Un courriel sera adressé à chaque club pour rappeler le rôle des délégués de terrain de clubs.

## **13/ Dates à retenir**

Les membres de la Commission Prévention sont invités à indiquer leur présence sur les événements du District à venir, sous réserve de la situation sanitaire (pour l'instant, pass sanitaire obligatoire) :

02/04/22 : Finales du Festival foot U13 à BELLIGNAT (journée)

21/05/22 : Journée départementale U7 à MONTMERLE SUR SAONE (après-midi)

11/06/22 : Journée du foot féminin à PERONNAS (après-midi)

26/06/22 : Journée U11 du Conseil Départemental (lieu à définir)

**14/ La Commission Prévention recrute !**

Nous invitons les personnes intéressées à intégrer la Commission Prévention à se rapprocher du secrétariat du District. Merci d'envoyer votre candidature à [district@ain.fff.fr](mailto:district@ain.fff.fr) (à l'attention de J. BELPALME et A. BERNARD).

Fin de la réunion 19h45.

Prochaine réunion : JEUDI 27/01/2022 à 18h au District.

La Commission Prévention vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.